

## GARDERIE RENTREE 2025/2026

Chers parents,

Votre enfant inscrit à l'école de Charbonnières-les-Vieilles est susceptible d'utiliser le service de garderie municipale. Nous vous remercions, par conséquent, de bien vouloir remplir le coupon-réponse ci-dessous avec le nom/prénom de votre enfant et l'adresse du domicile.

Vous pouvez choisir entre deux systèmes de fréquentation et de facturation de la garderie :

- Le système à l'unité en place depuis de nombreuses années et dont le tarif reste inchangé (1,5 euros/séance/enfant)

OU

- Un engagement annuel avec un tarif préférentiel et mensuel dans l'une des trois formules décrites ci-dessous

Formule 100 %	Formule 75 %	Formule 50 %
<b>8 séances hebdomadaires/enfant + mercredi matin offert</b>	<b>6 séances hebdomadaires/enfant + mercredi matin offert</b>	<b>4 séances hebdomadaires/enfant + mercredi matin offert</b>
<i>Comprises dans le calcul les conditions suivantes :</i>		
<ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Prix dégressif (pour les fratries) :</i><ul style="list-style-type: none"><li>- 1<sup>er</sup> enfant à 1.5 euros/séance</li><li>- 2<sup>ème</sup> enfant à 1 euro/séance</li><li>- 3<sup>ème</sup> enfant à 0.50 euro/séance</li></ul></li><li>• <i>Mensualisation (de septembre à juin)</i></li><li>• <i>Facturation directement transmise par la Trésorerie au domicile des parents</i></li></ul>		

### Tarif mensuel (euros)

	Formule 100%		Formule 75%		Formule 50%	
	Prix théorique	Prix facturé dans la formule	Prix théorique	Prix facturé dans la formule	Prix théorique	Prix facturé dans la formule
1 enfant	48,60€	43€	37,80€	32€	27€	22€
2 enfants	97,20€	72€	75,60€	54€	54€	36€
3 enfants	145,80€	86€	113,40€	65€	81€	43€

Merci de prendre connaissance des conditions d'application des différentes formules avant de faire votre choix.

1. La formule est un engagement annuel qui ne peut être rompu sauf cas de force majeure (changement d'école, chômage, confinement). En cas de rupture en cours d'année, une régularisation de paiement de la garderie sera versée si le nombre de séances effectuées est supérieur au nombre de séances payées. Les séances non consommées une semaine ne sont ni remboursées, ni reportées.
2. Concernant les formules à 75 % et 50 % :
  - a. Les 6 ou 4 séances choisies ne sont pas nécessairement les mêmes d'une semaine sur l'autre.
  - b. Toute séance prise en plus de la formule est normalement facturée (1,5 euros/séance/enfant).

Nous vous remercions de transmettre le coupon-réponse ci-dessous **avant le 22 septembre 2025** (par retour dans les cahiers de liaison de votre enfant ou dans la boîte aux lettres de la Mairie). Si aucun choix n'est formulé, la tarification habituelle à la séance sera appliquée.

Pour les familles qui souhaiteraient effectuer un paiement par prélèvement, merci de nous adresser votre RIB en même temps que le coupon-réponse. Dans ce cas, nous préparerons un mandat SEPA qui devra être signé en Mairie.

---

## COUPON-REONSE GARDERIE RENTREE 2025/2026

**Noms et prénoms de l'enfant ou des enfants concernés :** .....

- Formule de tarification 100 % / Nombre d'enfants : .....
- Formule de tarification 75 % / Nombre d'enfants : .....
- Formule de tarification 50 % / Nombre d'enfants : .....
- Formule de tarification à la séance

**Pour l'envoi des factures par la Trésorerie, merci de nous indiquer les renseignements suivants :**

- Noms, prénoms, dates et lieux de naissance de chaque parent :

.....

.....

.....

- Adresse à laquelle la facture sera envoyée (**choisir une seule adresse en cas de double résidence**) :

.....

.....

.....